

<http://www.snetap-fsu.fr/Texte-action-du-CDFN-des-20-21.html>



# Texte action du CDFN des 20-21 janvier

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : jeudi 22 janvier 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Les attentats perpétrés contre Charlie Hebdo, à Montrouge et Porte de Vincennes ont fait 17 victimes : Frédéric Boisseau, Philippe Braham, Franck Brinsolaro, Jean Cabut dit Cabu, Elsa Cayat, Stéphane Charbonnier dit Charb, Yohan Cohen, Yoav Hattab, Philippe Honoré, Clarissa Jean-Philippe, Bernard Maris, Ahmed Merabet, Mustapha Ourrad, Michel Renaud, François-Michel Saada, Bernard Verlhac dit Tignous, Georges Wolinski.**  
**Des rassemblements immenses ont eu lieu partout en France pour leur rendre hommage.**

Les organisations syndicales, dont la [FSU](#), se sont unies et jointes au mouvement citoyen et républicain pour exprimer leur émotion et leur indignation lors des rassemblements et manifestations organisés partout en France. Cet élan de solidarité a largement débordé nos frontières.

Ces attaques ont visé des fondements de notre société. Elles cherchent aussi à la diviser.

Face à cela, le monde du travail s'est rassemblé pour affirmer son attachement aux principes de la République et son refus des discriminations.

La FSU continue de mettre en garde contre toute stigmatisation, tout amalgame qui exacerberaient encore davantage tous les fanatismes et obscurantismes. Elle a dénoncé avec la plus grande fermeté les agressions qui ont ciblé, les jours suivants les attentats, la population de confession musulmane.

La FSU se félicite de la réponse donnée par des millions de citoyens qui ont montré leur refus de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie et leur attachement profond aux valeurs qui fondent notre démocratie : liberté, et particulièrement la liberté d'expression, égalité, fraternité, laïcité. Ces rassemblements offrent peut être un espoir et un appui considérable pour ouvrir de nouvelles perspectives. Ils témoignent d'attentes fortes. Le syndicalisme qui doit prendre sa part de responsabilité dans cette situation complexe, ne doit pas les décevoir.

Pour cela, si ces événements ont un effet révélateur des fractures de notre société et des questions que celle-ci n'a pas su résoudre, il convient, après le 11 janvier, de s'interroger et de chercher à comprendre ce qui a conduit notre société dans cette situation et ce qu'il convient de faire pour conforter la démocratie.

La parole libérée montre les failles, les difficultés, les questions, les incompréhensions, les inquiétudes ou les désaccords qui existent au sein de notre société. Il faut les traiter.

Alors, la société tout entière doit remettre le travail sur le chantier. Combattre le terrorisme et toute idéologie fascisante impose de se poser toutes les questions de fond et aucun sujet ne doit être esquivé : conditions de vie, égalité, justice sociale, laïcité, services publics, culture commune, Éducation, liberté d'expression, sécurité, Justice, réseaux sociaux... Ces événements dramatiques nous rappellent que ces questions ont été mal traitées ou ont parfois appelé de mauvaises réponses ces dernières années voire n'ont pas été traitées du tout, que des valeurs, principes ou fonctionnements démocratiques se sont délités et que rien n'est jamais acquis surtout dans une société en évolution, dans une société en manque de perspective.

Les questions sociales, particulièrement la crise et le creusement des inégalités, les choix de politiques d'austérité avec leurs conséquences sociales, donnent une partie des explications à la situation actuelle mais ne suffisent pas ni à tout comprendre, ni à donner toutes les clés pour changer la donne.

Pour autant, il faut engager de réelles politiques sociales, de vraies politiques du logement, de l'emploi afin que chaque citoyenne ait une place dans cette société, en soit acteur et puisse s'y dessiner un avenir.

Il faut donner du sens aux valeurs dans le vécu quotidien de chaque citoyen, partout sur le territoire, car les

conditions de vie, les inégalités sociales, la persistance de discriminations, d'exclusion et de précarisation concentrées dans certains quartiers devenus des lieux de relégation alimentent le manque d'espoir de la jeunesse et constituent un terreau au fanatisme comme aux idéologies d'extrême droite.

Il est important de s'attacher particulièrement à offrir à tous les jeunes un avenir dans la société. A un moment où l'économie prime sur tous les débats, il est urgent de faire entendre que le « vivre ensemble » est un défi politique et culturel, c'est à dire tout d'abord un choix de société. Les débats sur la politique sécuritaire (et parfois liberticide), sur les dispositifs législatifs ne doivent prendre le pas sur ces autres enjeux.

Et cette analyse ne peut pas faire l'impasse de ce qui se passe sur la scène internationale ni des débats politiques sur les choix faits comme les interventions de la France en Afrique et au Moyen-Orient ou la politique migratoire.

Syrie, Irak, Mali...tous les conflits et guerres nourrissent partout dans le monde d'autres conflits et ce sont toujours les populations civiles, les populations les plus fragiles et les plus pauvres qui en souffrent le plus. Les guerres et les conflits chassent de leur pays des milliers de personnes. Pas une semaine sans que des mafias affrètent des rafiots chargés de centaines de migrants, en provenance pour la plupart de la Syrie ou la Lybie. L'Union européenne doit prendre ses responsabilités en ne permettant pas que ces situations inhumaines perdurent.

Ces conflits se croisent et s'alimentent aussi des groupes armés. Depuis 2009, le groupe Boko Haram (« L'éducation occidentale est un péché ») est responsable de la mort de 12 000 personnes au Nigeria et dans les pays limitrophes du lac Tchad.

Guidé par une même logique, Daesh en Syrie ferme les écoles primaires et secondaires, privant 650 000 enfants du droit à l'éducation. La FSU s'inquiète aussi particulièrement des manifestations hebdomadaires organisées en Allemagne par le parti Pegida et qui s'étendent en Europe : ces manifestations anti-islam mettent à mal la cohésion sociale et encouragent les actes xénophobes.

Dans ce contexte, l'Europe a une responsabilité et un rôle particulier à jouer. Le syndicalisme européen doit aussi être à la hauteur des enjeux.

Les démocrates, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, ne doivent pas laisser le monde s'enfoncer dans la violence et l'obscurantisme.

Le mouvement syndical doit prendre sa part dans ce mouvement. Il s'agit de rassembler toutes les forces progressistes pour conduire ces réflexions, dans un climat de confiance et de sérénité, avec toutes les générations et tous les citoyens afin de permettre les évolutions nécessaires.

Les services publics sont au premier plan de cette réflexion. Ils participent à la cohésion sociale, à la réduction des inégalités et à l'accès aux droits pour toutes et tous. Leur rôle doit être renforcé sur l'ensemble du territoire. Tous les services publics sont concernés, mais en particulier ceux en charge de missions éducatives.

C'est le cas de la Justice et particulièrement dans ses missions de prévention. La proposition du premier ministre de créer une unité de renseignements au sein de la PJJ va à contresens de sa mission éducative.

C'est une instrumentatlisation, au travers de la transmission d'informations, du travail des professionnels au profit des réponses sécuritaires. Il convient de s'interroger également sur les conditions de détention actuelles qui favorisent trop souvent la radicalisation et promouvoir une politique préventive.

Et la FSU ne tolérera pas d'exception contraire au droit. C'est bien d'appropriation et de partage des valeurs, de connaissance, de culture dont notre pays a besoin.

L'école est aussi au cœur de cette interrogation, ce qui lui donne d'immenses responsabilités mais qu'elle ne peut porter seule. Ces attentats interrogent sur la capacité de notre société à transmettre les valeurs fondamentales de la République. La FSU a toujours soutenu le rôle de l'école dans la formation citoyenne, la transmission des valeurs, la responsabilité de donner une culture commune émancipatrice qui devrait être enseignée bien au-delà de la scolarité

obligatoire à 16 ans.

Les communautés scolaire et universitaire, qui accompagnent aujourd'hui les élèves, les jeunes et les familles dans ces événements sont au cœur de ces enjeux pour répondre aux questions qui traversent notre société. Si les incidents dans les écoles, établissements et universités ne sont pas massifs, ils existent. Il faut en prendre la mesure et les traiter en privilégiant les démarches éducatives et le dialogue. La FSU a demandé à ce que les équipes puissent être mieux accompagnées et aidées dans leur travail d'explication et de débat avec les élèves, d'échange avec les familles et à ce que la formation initiale et continue soient développées pour permettre de conforter les personnels dans leurs missions. Dans ce cadre, la FSU condamne l'annonce faite par l'administration de mesures disciplinaires à l'encontre du collègue du collège F. Villon de Mulhouse, sur les seules déclarations des élèves. Elle demande le retrait de la procédure engagée. Elle sera vigilante sur des cas similaires qui pourraient se présenter.

Est concerné également le secteur associatif qui participe de l'éducation populaire (associations d'éducation populaire, sportives, complémentaires de l'école) intervenant auprès des jeunes et des citoyens dans les villages, les villes et leurs quartiers. Or ce dernier a subi des coupes budgétaires importantes ne lui permettant plus d'assurer ses missions de service public sur tous les territoires.

La gravité de la situation ne saurait faire oublier la gravité de la situation économique et sociale. Le nombre de chômeurs continue d'augmenter, le pouvoir d'achat continue de baisser pour les actifs comme pour les retraités... Cette situation exige une réorientation des choix économiques.

Les restructurations industrielles continuent dans de nombreux secteurs avec leurs cortèges de destruction d'emplois et d'augmentation de la misère sociale. La FSU apporte son soutien aux mobilisations en cours, et notamment aux salariés des abattoirs de Sainte-Cécile et d'Antrain du groupe AIM.

Des mobilisations ont eu lieu dans différents pays (Italie, Belgique, Allemagne, Espagne, Grèce) contre les politiques d'austérité, contre le TAFTA (Bruxelles, Berlin). Elles témoignent de la volonté des salarié-e-s à imposer d'autres politiques économiques et sociales.

La montée de forces politiques alternatives, contestant l'austérité et prônant des changements d'orientation, en Espagne, en Grèce, doit être regardée avec attention et intérêt.

La possible victoire de forces progressistes anti-austérité Grèce constituent une occasion de rouvrir, en Europe, le débat sur les sortie des politiques libérales.

La FSU soutiendra les mouvements sociaux en Grèce se mobilisant face aux pressions des pouvoirs financiers et de la troïka et participera aux mouvements sociaux de solidarité en France et en Europe.

Elle sera également présente à Francfort pour participer aux mobilisations lors de l'ouverture du nouveau site de la BCE le 18 mars 2015.

Une délégation FSU se rendra au Forum Social Mondial et animera des ateliers Femmes, Climat et Services publics.

Le projet de loi Macron, présenté fin janvier à l'Assemblée nationale, prévoit de limiter les prérogatives des tribunaux prud'homaux, de la médecine du travail et de l'inspection du travail, de simplifier les licenciements et de dépénaliser le délit d'entrave aux instances représentatives du personnel.

Il prévoit de libéraliser le travail dominical et de nuit avec de surcroît des contreparties financières inégalitaires voire inexistantes et renvoyées à la négociation locale.

La FSU dénonce les conséquences de cette loi, en particulier pour les femmes, majoritairement concernées par le travail dominical dans les commerces, la précarité et les temps partiels. »

Elle appelle à la réussite des initiatives intersyndicales prévues contre ce projet de loi.

La négociation entre les partenaires sociaux sur « la modernisation du dialogue social » dans le privé, s'est faite sur la base des propositions du MEDEF qui visent notamment à faire disparaître les [CHSCT](#) pour les remplacer par d'hypothétiques commissions qui n'exerceront pas les mêmes prérogatives et pouvoirs.

Une remise en cause des CHSCT dans le privé aurait immanquablement des répercussions dramatiques dans la fonction publique en matière de prévention de la santé et d'amélioration des conditions de travail de ses agents.

### Fonction publique

Le gouvernement annonçant que le Parlement doit concentrer ses travaux sur les textes à même de contribuer à la relance de la croissance et à la lutte contre les inégalités ne programme toujours pas l'examen du projet de loi « déontologie des fonctionnaires », susceptible d'inclure une amélioration de la condition des non-titulaires exclus des mesures Sauvadet.

La fonction publique n'est donc toujours pas saisie comme une chance pour le pays mais comme un coût. Dès lors, le gouvernement refuse toute autre mesure salariale que celle annoncée il y a un an pour la catégorie C (ajout de 5 points sur la grille au 1er janvier 2015) alors que les traitements nets vont généralement diminuer de près de 0,5%.

Les suppressions d'emplois se poursuivent dans les secteurs non prioritaires et les emplois créés dans l'éducation ne sont pas suffisants pour seulement maintenir les taux d'encadrement.

La première phase de la négociation relative aux parcours professionnels, carrières et rémunérations se termine pour les séquences consacrées à l'architecture statutaire et à la gestion des emplois.

La FSU y porte ses revendications sur la grille (reconnaissance des qualifications au recrutement et amplitude suffisante), sur le déroulement des carrières (accès aux indices terminaux), pour l'intégration des indemnités dans le traitement.

Elle revendique des mesures immédiates pour tous en particulier le dégel du point, l'attribution uniforme de points additionnels sur l'ensemble de la grille.

La FSU s'est adressée au gouvernement pour que des mesures adaptées soient décidées pour répondre à la crise des rémunérations enseignantes.

La FSU a participé aux négociations à la fonction publique sur la qualité de vie au travail, qui fait suite à l'accord signé précédemment sur les [RPS](#). Les échanges ont permis de déboucher sur la création de droits nouveaux, pour que la parole des personnels soit encouragée et réellement prise en compte en ce qui concerne le contenu et l'organisation de leur travail.

Il prévoit notamment un droit d'expression directe des agents sur leur travail, un droit d'alerte sur des difficultés de mise en œuvre de politiques publiques néfastes, des études d'impact obligatoire en cas de réorganisation de service, le tout en lien avec les organisations syndicales et les instances représentatives des personnels (CT et CHSCT). L'accord-cadre est proposé à la signature des organisations syndicales dans la 1ère quinzaine de février.

La question des retraites revient dans les débats d'une part parce que l'ampleur du chômage et la faiblesse des salaires ne permettent pas de couvrir les besoins de financement, d'autre part parce que les rapports prévus par la loi de janvier 2014 vont être remis et pourraient donner lieu à des redistributions sans financements nouveaux.

Des menaces pèsent sur l'indexation des pensions, sur les pensions de reversion. Le non-paiement des retraites de base du régime général dans certaines [régions](#) est intolérable.

La FSU sera vigilante sur les mesures prises dans le cadre de l'AGIRC ARCO. Dans ce contexte, il est indispensable de mener à nouveau le débat sur les objectifs que l'on retient pour les régimes publics de retraite afin de contrer des régressions qui ne feraient qu'accroître les inégalités et ouvrir autant d'opportunités aux assurances privées. La FSU s'oppose aux mesures injustes de gel des pensions.

### **Réforme territoriale et revue des missions de l'Etat.**

La revue des missions de l'État se mène concomitamment avec la réforme territoriale dans un calendrier resserré sans véritable débat contradictoire avec des personnels et leurs organisations syndicales tenus à l'écart.

Des pistes telles que des transferts de missions de l'Etat aux collectivités territoriales, à des associations ou au secteur privé sont évoquées.

Ces projets se mènent dans un contexte de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros sur 3 ans...

La création des métropoles, la modification de la carte intercommunale, la fusion des régions sont déjà actées par la loi. L'organisation en nouvelles régions va entraîner une réorganisation des services de l'Etat avec des redéfinitions possibles des cartes de directions régionales et des périmètres des rectorats faisant planer le danger d'une régionalisation de l'éducation.

Cette nouvelle carte impactera les usagers et ne sera pas sans incidences sur l'organisation de la FSU et de ses composantes. De même, des instances de représentations des personnels où la FSU siège risquent d'être recomposées (CESER, CREFFOP, CAEN, [SRIAS](#), CT locaux...).

La FSU interrogera le [MEN](#) sur l'avenir de son organisation.

Des transferts de missions entre les collectivités territoriales au profit des régions et des intercommunalités sont l'objet du projet de loi NOTRe en débat au Sénat.

Tout ceci risque d'entraîner de nombreux transferts de personnels entre collectivités notamment et fait peser chez les personnels de la [FPT](#) et de la [FPE](#) notamment la crainte d'une mobilité forcée, de suppressions de services, de pertes d'avantages sociaux.

La FSU porte et portera ses exigences sur des enjeux tels que la délimitation du périmètre de l'action publique et du rôle de l'état et contre tout désengagement, la nécessité d'une organisation des missions à l'identique sur l'ensemble du territoire, la réaffirmation d'une articulation indispensable et confortée entre services publics, fonction publique, missions, personnels et statuts.

La FSU interpellera les parlementaires pour peser sur les débats en cours et ré-interviendra auprès du 1er ministre et de la ministre de la fonction publique sur la revue des missions et la réforme territoriale.

Elle poursuit son action au sein de la Convergence des Services Publics et son implication dans la construction de l'initiative nationale de Guéret 2015. La FSU travaillera à diffuser ses positions (tracts en direction des personnels et

de l'opinion publique) dans le cadre d'une campagne fédérale.

### **Projet de loi Adaptation de la société au vieillissement projet de loi santé**

La FSU proteste contre le nouveau report de la loi. Ce sont une nouvelle fois les personnes concernées et leurs familles qui attendent une amélioration des prises en charge qui sont pénalisées.

Ce report pose à nouveau la question de l'utilisation de la CASA. Le volet « EHPAD » est repoussé sine die alors que le reste à charge augmente. La FSU poursuit son action dans un cadre unitaire afin que la loi paraisse au plus vite et réponde aux attentes.

### **Éducation**

Les mobilisations importantes de novembre et décembre sur la question de l'éducation prioritaire, à l'occasion de la redéfinition de la carte des REP et REP+, révèlent une augmentation des besoins, en lien notamment avec la crise sociale.

Le faible « bougé » du ministère (+7 réseaux) est notoirement insuffisant. La FSU s'oppose à tout redéploiement et rappelle sa demande d'élargissement du périmètre de l'EP aux écoles et collèges dont les caractéristiques le nécessitent, et sans en exclure les lycées.

Même si l'école ne peut pas tout dans une société inégalitaire et fracturée, les événements tragiques des 7 et 9 janvier ont renforcé la nécessité pour elle de faire vivre au quotidien les valeurs de laïcité, de tolérance, et de respect.

L'égalité de droit et de traitement des élèves devrait être une réalité et non un discours, la mixité sociale dans les écoles et les établissements doit être renforcée, en particulier grâce à une carte scolaire refondée, et par une révision des modes d'allocations des financements publics à l'école privée, car la mixité sociale dans le public est entravée par la concurrence de l'école privée, qui concentre, de plus en plus, les élèves des milieux les plus favorisés.

Pour cela, le gouvernement doit confirmer la priorité à l'Éducation. L'école publique avec ses enseignant-es et l'ensemble des personnels constitue un rempart incontournable contre la relégation des plus fragilisés-es et la montée de tous les obscurantismes.

Plus que jamais notre pays a besoin de son école et doit lui donner les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus-es des milieux populaires.

La FSU demande un investissement massif dans l'Éducation, avec des recrutements permettant notamment la baisse des effectifs des classes, le travail en groupes allégés, le travail en équipe,...

Il faut également des contenus de programmes qui fassent sens à tous les niveaux. Cela implique par exemple que les élèves de Terminale en LP bénéficient enfin de l'enseignement de philosophie, mais aussi de desserrer le calendrier d'élaboration des nouveaux programmes de l'école et du collège de manière à prendre le temps de la réflexion.

L'enseignement moral et civique fait débat dans ses contenus et ses modalités de mise en place : flou total sur les horaires, lien avec le reste des programmes (dont l'éducation civique et l'ECJS), rôle du Conseil pédagogique au collège. Les modalités de consultation des personnels sont inacceptables et la FSU demande que les enseignant-es auxquels il est demandé de l'enseigner, puissent réellement exprimer leur point de vue.

Il faut aussi des équipes pluri-professionnelles complètes (vie scolaire, CO-Psy, AS, infirmières, ...) pour assurer un suivi régulier des élèves. Répondre à la crise de recrutement nécessite de rendre attractives nos profession, et de les revaloriser, d'améliorer les conditions d'entrée dans le métier et de doter l'Ecole de postes en nombre suffisant.

Le recours aux emplois précaires, de plus en plus massif, ne saurait être une réponse satisfaisante à ce problème. Concernant la préparation de la rentrée 2015, les informations qui remontent des académies et départements montrent que les dotations, dans le premier comme dans le second degré, ne permettent pas de répondre à ces exigences pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail et d'emploi des personnels.

C'est d'un tout autre niveau d'investissement dont l'éducation a besoin pour assurer ses missions dans de bonnes conditions à la rentrée prochaine.

Alors que leurs conditions de travail se détériorent, les personnels ont besoin d'être reconnus dans leurs missions. Cela passe par :

- la revalorisation des métiers : rattrapage des pertes de salaires, mesures sur les carrières ;
- le retour à une véritable formation professionnelle, initiale et continue.

Concernant l'enseignement adapté et en particulier les SEGPA, la FSU rappelle son exigence du maintien de structures à 4 niveaux, avec les moyens horaires et humains afférents.

L'engagement ministériel de maintenir cette structure notamment dans le cadre de la réécriture de la circulaire doit être respecté sur tout le territoire.

Le métier nécessite d'être réinterrogé au fur et à mesure de son exercice avec un accompagnement de qualité et en lien avec la recherche.

Pour les stagiaires, cumuler un mi-temps en responsabilité et un mi-temps en [ESPE](#), n'est pas tenable. Il faut retrouver d'urgence pour tous les stagiaires un maximum d'1/3 en responsabilité et 2/3 en ESPE, afin que le volume de formation didactique et théorique prenne toute sa place et son sens.

Il faut aussi rétablir une formation continue de qualité sur le temps de service, et qui parte des besoins exprimés par les enseignant-e-s. Cela implique une participation réelle et institutionnalisée des personnels à la définition des contenus de la formation continue.

C'est pour mettre en avant ces revendications et ses propositions que la FSU appelle les personnels à se mettre en grève le mardi 3 février prochain.

### **Enseignement Supérieur et Recherche**

Une suite d'initiatives pour l'emploi scientifique s'est déroulée fin 2014 pour un budget des établissements d'ESR conforme aux besoins, améliorer la réussite des étudiants, répondre aux demandes de résorption de la précarité et défendre la recherche.

A ce jour le [MESR](#) ne répond pas aux attentes de la profession sur la restructuration de l'ESR et n'engage pas les consultations nécessaires ou ne suit pas les avis. La FSU poursuit son engagement pour l'emploi scientifique.

### **Travail social**



Les États généraux du travail social initiés par le Président de la République, désormais programmés pour la fin du 1er semestre 2015, devaient donner la parole aux professionnels de terrain. Ils s'avèrent être à la fois une occasion manquée (les personnels n'ont pas été consultés lors des rencontres régionales) et un paravent pour ne pas voir la réalité sociale en face. La précarisation des situations sociales s'intensifie et, pour y répondre, il faudrait davantage de travailleurs sociaux qualifiés.

Or, les pouvoirs publics parlent maintenant d'intervention sociale et non plus de travail social. La démarche a aussi souffert des interférences causées par le débat sur la réforme territoriale, dominé par une grande inconnue : qui sera chargé des compétences sociales ? La situation est très préoccupante pour les usagers et anxiogène pour les professionnels du travail social.

La FSU est fortement impliquée à la promotion du manifeste intersyndical « Le travail social avec des professionnels promoteurs de droit et de lien social » afin de peser dans le cadre des États généraux.

La FSU soutient la lutte de tous les travailleurs sociaux et en particulier ceux de l'ASE du conseil général de Haute Vienne qui dénoncent les limitations de prise en charge des « jeunes majeurs ».

La FSU portera également lors des Etats Généraux l'indispensable reconnaissance des qualifications des travailleurs sociaux. La FSU se prononcera contre toute ré-architecture des diplômes du travail social (DEASS - DEES - DECESF) qui viserait à leurs disqualification par l'abaissement de leur niveau de qualification. La FSU demande la mise en adéquation de ces diplômes dans le cadre du [LMD](#).

### **Droits et libertés**

Chaque jour, ce sont 9000 personnes qui appellent le 115 et auxquelles on ne trouve pas de solution d'hébergement. A Paris, les demandes ont augmenté de 83%.

L'ouverture des places est très insuffisante au regard des demandes, elles sont coûteuses et inadaptées aux familles. Il est intolérable que dans un pays développé et riche, des milliers de personnes n'accèdent pas à un logement digne.

La FSU demande de solutions d'hébergement dignes, la réquisition des locaux vacants, l'application de la loi DALO et la construction de logements sociaux.

La FSU réaffirme que tout élève, quelle que soit son origine ou sa situation sociale, a le droit à l'éducation et à des conditions de vie lui permettant de construire son projet de vie personnel et professionnel.

Elle s'associe à toutes les initiatives initiées par [RESF](#) pour défendre le droit à l'éducation de tous les jeunes, et notamment les mineurs sans papier isolés. Elle s'inscrit dans la pétition pour la suppression des tests osseux et dénonce les condamnations des élèves par les tribunaux pour « mensonge d'état ».

La FSU a participé à manifestation nationale pour les 40 ans de la loi sur l'avortement et la défense des droits des femmes le 17 janvier dernier.

Elle réaffirme l'exigence de moyens pour le service public de santé, afin que l'accès à l'IVG soit effectif.

La FSU s'engage également pour la réussite de la 4<sup>e</sup> Marche Mondiale des Femmes contre les violences et la pauvreté.

La FSU poursuit son engagement dans le cadre de l'observatoire contre la répression syndicale. Elle apporte son soutien à Yann Le Merrer, fonctionnaire de la Poste et révoqué pour des faits syndicaux.

Dans le cadre des initiatives unitaires en cours, elle demande l'annulation de sa révocation.

Dans un contexte où les discriminations envers les Roms se poursuivent, la FSU réaffirme son opposition aux démantèlements sans solution d'hébergement des camps roms. C'est une remise en cause de nos valeurs et principes d'égalité et de fraternité.

Suite aux attentats de début janvier, la FSU reste vigilante sur les mesures qui seront prises par le gouvernement. Il s'agit de privilégier celles concernant l'éducation et la formation, et non le renforcement des sanctions et des politiques sécuritaires.

La FSU reste très vigilante sur les condamnations qui seraient prononcées à l'encontre des mineurs qui auraient un caractère de sanctions pour l'exemple alors que ce sont des réponses individualisées et éducatives qu'il faut donner. La FSU s'opposera à toute mesure qui viserait à restreindre les libertés collectives et individuelles.

### **Uni-es contre l'extrême-droite**

Dans le contexte actuel, et où un maire refuse l'inhumation d'un nourrisson rom, il est important d'investir toutes les initiatives menées par l'intersyndicale contre l'extrême-droite et avec le collectif Pour un Avenir Solidaire.

### **Élections professionnelles Fonction publique**

Si la FSU reste la première organisation syndicale à l'éducation et à l'Agriculture ; progresse à la Culture, aux Affaires étrangères et à la Caisse des dépôts et consignation ; se maintient à la Justice ; obtient des résultats contrastés, avec une légère progression, à la FPT, elle n'atteint pas les objectifs qu'elle s'était fixés.

Elle n'entre pas au CT des DDI, ne parvient pas à devenir représentative sur le versant territorial de la Fonction publique et ne reprend pas la première place à la FPE.

Elle sort donc affaiblie de ces élections même si le résultat global lui confère une stabilité sur laquelle il faudra appuyer : - 0,2 à la FPE et + 0,2 à la FPT.

La FSU a dénoncé l'absence de réelle campagne du gouvernement sur ce scrutin, ainsi que les conditions matérielles de vote dans certains ministères.

Pour autant ces élections montrent une difficulté pour la FSU à s'ancrer ou à se développer dans certains secteurs tout en accusant une baisse importante dans l'éducation (- 5 points) et dans l'Enseignement supérieur.

Ces résultats ont également des conséquences sur le paysage syndical de la Fonction publique et ce pour 4 années.

Ces résultats ne sont pas sans incidence pour la FSU que ce soit en termes de représentativité comme de moyens. La FSU engage, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, une analyse de ces résultats, en lien avec les débats préparatoires au prochain congrès de la fédération.

Elle peut pour cela s'appuyer sur le travail militant qui a été important tout au long de cette campagne électorale et pour faire voter.

## **Cette analyse s'organise autour de 4 thématiques :**

{{}}

- Qui sont les électeurs ? Qui s'abstient ?
- Quelle lecture faire de ces élections par rapport à notre orientation syndicale ?
- Quelles leçons tirer de ces élections par rapport à nos pratiques syndicales ?
- Une analyse du paysage syndical défini pour 4 années

Les débats du [CDFN](#) ont permis une première analyse. Le Secrétariat proposera un document d'étape afin de poursuivre cette réflexion.

### **Action**

Afin de répondre au profond mouvement populaire qui a eu lieu suite aux attentats, la FSU engage des rencontres dans un cadre syndical le plus large possible, à tous les niveaux, afin de mener les débats et construire des propositions pour contribuer à conforter la démocratie et améliorer le vivre ensemble.

La FSU propose à toutes les fédérations de fonctionnaires de se rencontrer pour construire les actions nécessaires pour défendre l'emploi (création des emplois nécessaires) et les salaires de tous les agents de la fonction publique (fin du gel du point d'indice et ouverture de négociation salariale). Elle leur proposera une intervention commune sur la réforme territoriale et la revue des missions de l'Etat ainsi que sur la question de la précarité.

La FSU appelle au renforcement du cadre unitaire pour assurer le succès des actions des retraités autour du 1er avril.

La FSU appelle à la réussite le 3 février prochain du mouvement de grève en faveur de l'éducation et des agents territoriaux concernés pour défendre leurs conditions de travail, leurs salaires et la formation.

Pour : 109 - Contre : 11 - Abs : 3 - Rdv : 0